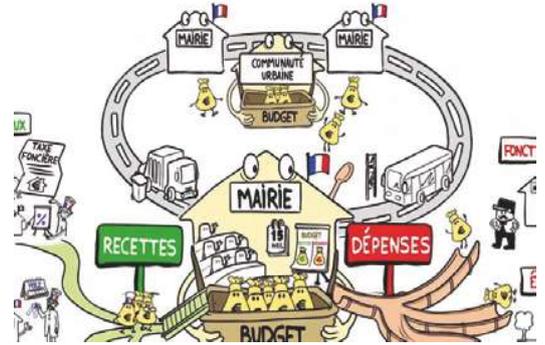


## INSOLITE : une aurore boréale à Favières



Photo prise par Solenn Lobjoie au hameau

## VOTE DU BUDGET



Le 10 avril dernier, le conseil municipal a voté le budget. **Découvrir en page 3.**

## NOUVELLE TRAJECTOIRE AÉRIENNE

À la demande des habitants et de la municipalité, la DGAC propose une nouvelle trajectoire pour les avions survolant Favières à compter du printemps 2025. **Lire en page 5.**



LA COMMUNE DE FAVIÈRES

# RECRUTE

un adjoint technique territorial à temps non complet

Plus d'infos en page 4

OFFRE D'EMPLOI



## UNE BELLE RÉUSSITE POUR LA FÊTE DE L'ÉCOLE

Quelques mots dans l'édito et plus de photos dans notre prochain bulletin.

**Lire en page 2.**

### Au sommaire de ce numéro

- **En direct de la mairie p.2 à 5**  
● Le mot du Maire
- **Vie scolaire, jeunesse et sport p.8 et 9**  
● Portrait d'Inès Phinera
- **La vie des associations p.12 et 13**
- **Urbanisme p.6**
- **PCAET p.10 et 11**
- **Histoire p.14**
- **Fêtes et Cérémonies p.7**
- **Environnement p.11**
- **Actualités p.15**
- **État civil - Agenda - Annonce**



La dernière édition du bulletin date du mois de février, que s'est-il passé depuis? de la pluie, de l'orage et encore de l'eau. En conséquence, beaucoup de retard dans l'entretien des espaces verts, certains disent que laisser pousser l'herbe et les plantes c'est bon pour la biodiversité. Mais sur les accotements des rues étroites c'est moins bon pour la circulation. Donc l'équipe de Kévin va remettre tout ça en état si la météo le permet.

Autre conséquence de ces trombes d'eau c'est l'arrêt des travaux de réalisation de la plateforme devant accueillir le multisports sur le terrain communal du Bourg. Les travaux devaient reprendre rapidement, c'est pourquoi seul un bloc de béton bloquait l'accès. Son déplacement a permis l'installation rapide d'une soixantaine de caravanes d'évangélistes. Je vous laisse consulter les informations mises sur le site internet communal chaque semaine pour connaître les péripéties de ces trois semaines de voisinage. De l'avis de riverains, la musique était plutôt agréable, à niveau raisonnable et arrêtée à une heure très correcte. Malgré nos actions engagées pour limiter les nuisances, particulièrement le stationnement envahissant, je remercie les riverains pour leur compréhension et leur patience. Dès que possible le fossé sera recréé afin d'éviter une nouvelle intrusion. Avant remise à disposition aux jeunes enfants, les jeux vont faire l'objet d'un contrôle réglementaire de sécurité, comme prévu annuellement.

Conséquence toujours, la fête communale du hameau a dû être annulée. Mais l'optimiste équipe de la bibliothèque « au grès des loisirs » a maintenu sa fête annuelle et on peut dire qu'elle a été bien arrosée ! Les détails seront à lire dans la prochaine édition.

Optimiste et dynamique aussi, le « Sporting Club » a réussi brillamment son examen de passage à « l'Envolée », magnifique salle de notre Communauté de Communes (du Val Briard pour les étourdis). Il semble qu'une vidéo sera bientôt disponible.

La procédure de descente continue vers Paris-Orly n'est pas mise en œuvre, ce changement interviendra mi-2025. Effet post-covid et son silence de nombreux habitants croient la procédure opérationnelle, c'est surtout que nous avons oublié qu'il y a tant d'avions au-dessus de la commune.

Je remercie la commission d'enquête d'avoir entendu les inquiétudes des habitants et de les avoir bien prises en compte puisque le projet a évolué pour limiter les nuisances (voir page 5). Des mesures de bruit avant/après permettront une comparaison objective. Deux centrales de mesures seront installées, une au bourg et une autre au hameau.

La première phase d'enfouissement des réseaux de la rue du marronnier commencera à la rentrée. Pour que les travaux se déroulent en toute sécurité pour les riverains et les automobilistes, en accord avec l'ARD\*, le SDESM\* et l'entreprise, une réglementation provisoire de la circulation sera installée sur toute la traversée du bourg par la D10. Une information sera diffusée avant le début des travaux.

(\*ARD : Agence Routière du Département ; SDESM : Syndicat des Energies De Seine et Marne)

La voirie communale n'est pas en bon état, une réfection est prévue sur une grande partie de la commune. Une entreprise a proposé une méthode que nous avons décidé de tester. Précédée d'une phase de repérage des zones à traiter, un camion entièrement autonome sur toute la procédure traite les anomalies. L'objectif est de faire plus de maintenance préventive et des passages réguliers doivent permettre de traiter les dégradations avant qu'elles ne deviennent trop importantes. À suivre.

Cette méthode ne traite pas les bordures et les accotements dont le stationnement et les haies en limite de propriété qui débordent sur les voies étroites sont en partie responsables. Une opération de sensibilisation des propriétaires concernés va être engagée. Des interdictions de stationnement sur les voies étroites feront l'objet d'arrêtés communaux. Ces gênes à la circulation contraignent les automobilistes à se déporter avec pour conséquences la dégradation des accotements et du bord de la couche d'enrobé. Vérifiées par les statistiques d'accidentologie routière, les ornières creusées sont une source d'accident et de voitures qui quittent la route.

Cérémonie des prix et de fin d'année.

Cette manifestation de fin d'année est pour moi une tradition et elle ne doit pas être élitiste. Chacun a fait selon ses possibilités et pour tous se profile un changement de classe, de professeur ou pour celles et ceux dont les ailes ont poussé un départ vers le collège.

Ils ont été très heureux, tous les petits hiboux ont reçu un petit cadeau lors de la cérémonie de remise des prix. Chacun(e) a eu son petit moment de gloire, d'applaudissement et parfois de larmes. Cette année, les professeurs et le personnel encadrant ont aussi reçus de la part des hiboux, messages, diplômes et remerciements. Et pour les parents, du soleil !

Merci à Thierry pour les frites, à Alexandre pour la coordination de l'aide du C2F et à tous pour la réussite de cette cérémonie qui je l'espère restera dans la mémoire des petits hiboux.

Je vous souhaite de bonnes vacances et une bonne lecture.

Daniel PATU

# PRÉSENTATION DU BUDGET

Le Budget Communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est une prévision : un programme financier qui évalue les Recettes et les Dépenses de l'année.

Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire.

Il est divisé en deux parties :

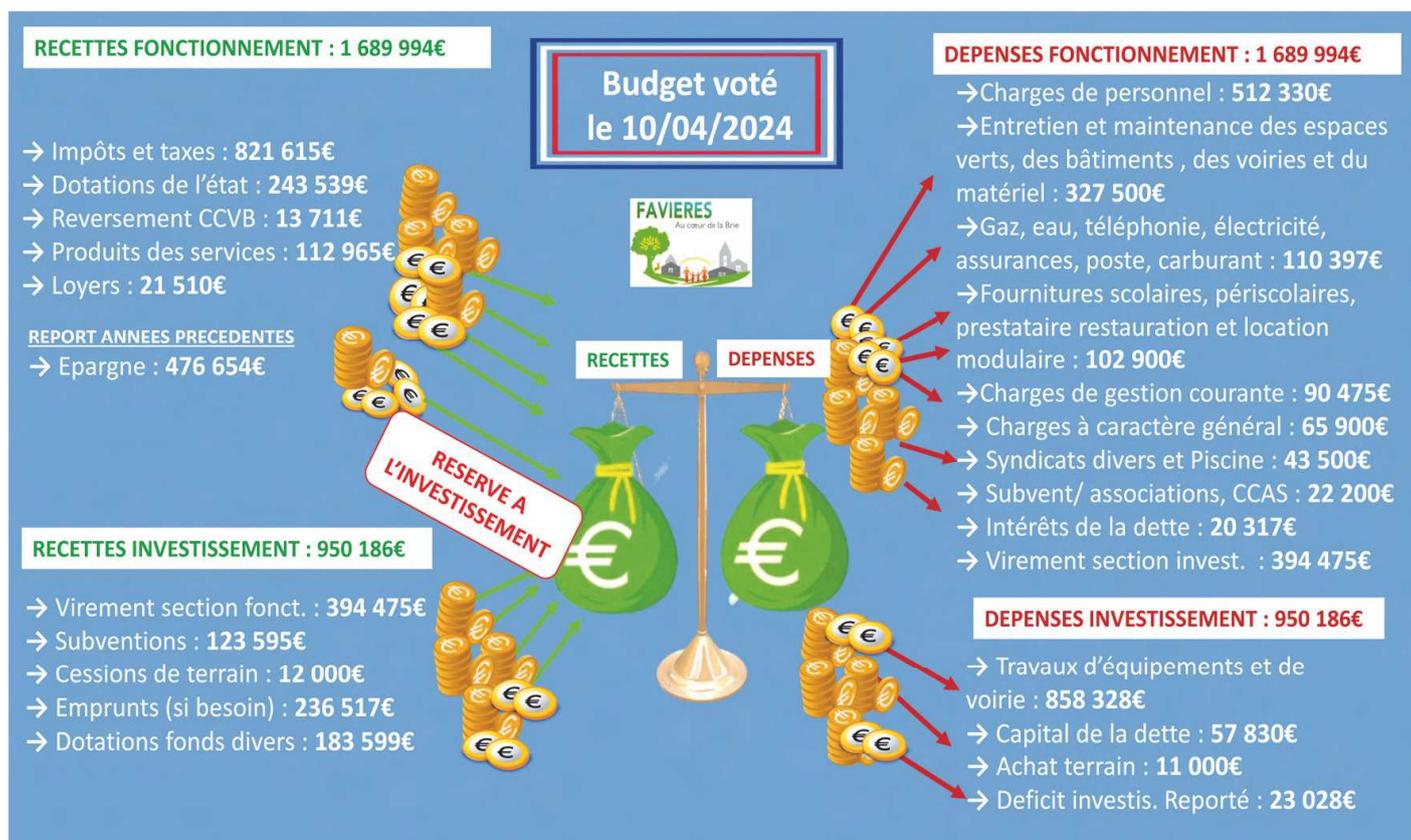
- une section de fonctionnement, qui permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population
- une section d'investissement, dédiée aux opérations qui augmentent le patrimoine communal à moyen et à long termes.

L'équipe municipale s'efforce de ne pas utiliser la fiscalité comme variable d'ajustement. C'est la raison pour laquelle l'effort est prioritairement porté sur la maîtrise des dépenses.

Avec la baisse régulière des dotations de l'état, l'équilibre budgétaire est souvent un exercice qui demande une vigilance à tous les niveaux.

Cette année encore, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts fonciers.

Nous continuons à gérer avec rigueur et responsabilité les finances communales afin de répondre à vos attentes et mettre en œuvre les engagements pour lesquels vous nous avez élus.



## Avez-vous la fibre... optique ?



La fibre est désormais disponible pour la plupart des logements de notre commune.

Fin mai 2024, elle était commercialisée par 3 opérateurs : SFR, Free et Orange.

**Quoi que puissent dire certains commerciaux, vous n'avez aucune obligation à passer à la fibre tout de suite.**

Cependant la fermeture du réseau cuivre va se faire progressivement par zone géographique – lots de communes – chaque année et à l'horizon 2030, les connexions cuivre ne devraient plus exister en France. D'ici 2030, vous devrez donc choisir une autre solution pour la téléphonie et l'internet : 4G, 5G ou fibre.

Pour connaître votre éligibilité :

<https://xpfibre.com/testez-votre-eligibilite>

**Et pour vous répondre en cas de besoin, un nouveau numéro de téléphone XP fibre**

Le Syndicat Seine-et-Marne Numérique a obtenu la mise en place d'un centre d'assistance téléphonique à destination des particuliers, entreprises et collectivités est accessible au :

**08 06 00 04 13**  
du lundi au vendredi  
de 9h à 12h et de 14h à 17h30.

Les conseillers téléphoniques pourront ainsi enregistrer les demandes relatives à une éligibilité, un raccordement d'abonné, une demande d'information suite à une panne de service (le fournisseur du service reste l'interlocuteur principal d'un abonné), aux dommages réseau et aux adductions des logements neufs.



## Bienvenue à Mathieu REY BONNAFOUS

Arrivé depuis le 20 mai à la mairie de Favières en tant que Secrétaire Général de Mairie, Mathieu sera de bons conseils pour aider, épauler les élus et contribuer activement au bon fonctionnement de la Mairie.

## Deux nouveaux élus au conseil municipal

Deux nouveaux conseillers ont intégré le conseil municipal suite à démission pour raisons personnelles de deux élus. Ce sont ainsi Samuel Correia et Julie Midy qui ont rejoint l'équipe municipale ces derniers mois.



**OFFRE D'EMPLOI**

**LA COMMUNE DE FAVIERES RECRUTE**

**UN ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL CONTRACTUEL A TEMPS NON COMPLET**

**AIDE - ANIMATION - SURVEILLANCE**

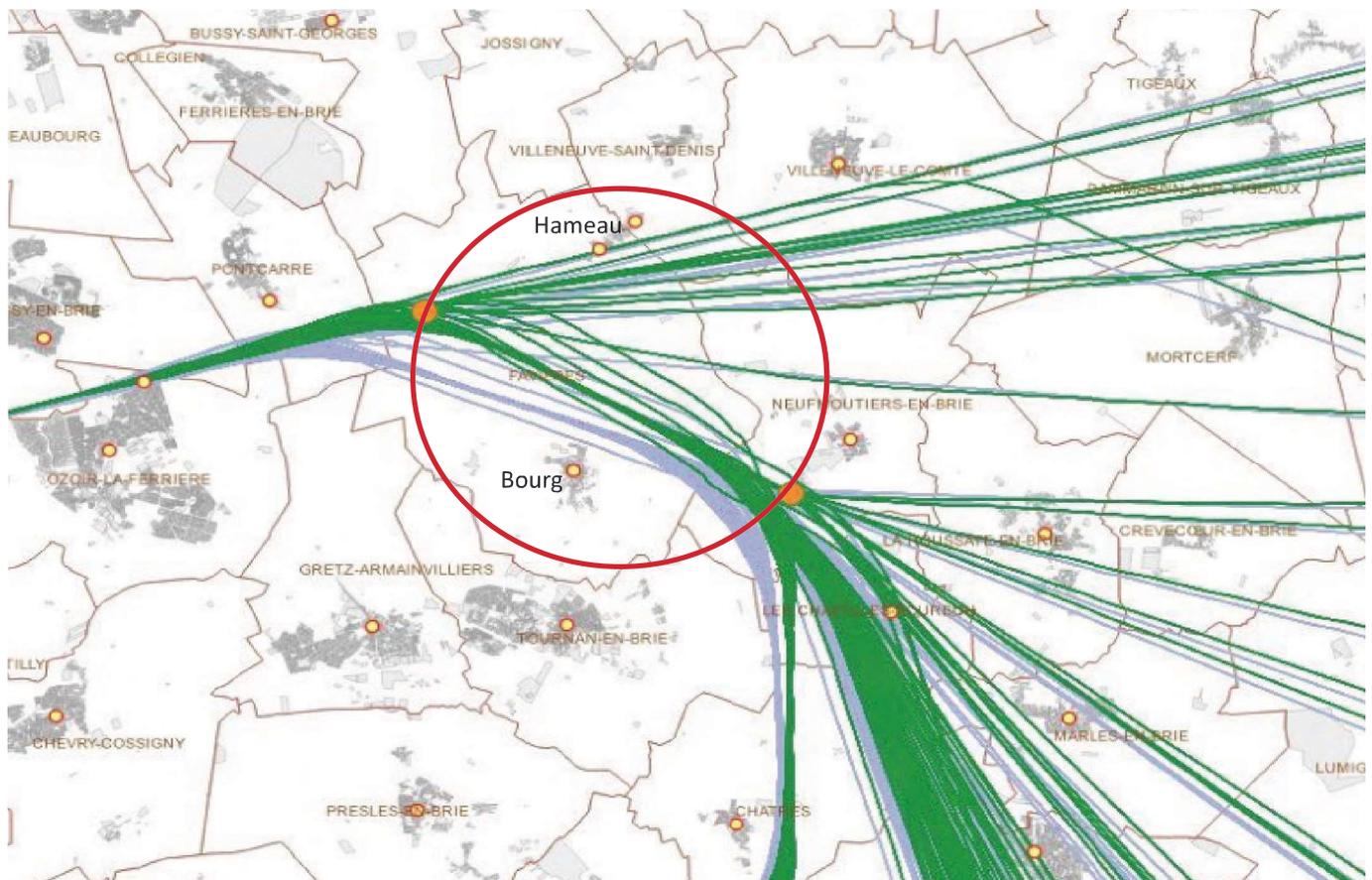
**HORAIRES**  
lundi - mardi - jeudi - vendredi  
11h30 - 13h30  
et 16h30 - 18h30  
mercredi  
13h - 19h

CANDIDATURE ET CV SONT À ADRESSER EN MAIRIE OU A L'ADRESSE CONTACT@FAVIERES77.FR

## LA NOUVELLE TRAJECTOIRE DES AVIONS CONTOURNERA FAVIÈRES

Les résultats de l'enquête publique sur le projet de descente continue des avions à Orly, dans une configuration face à l'ouest, ont été présentés le 23 mai 2024 aux maires des communes concernées. En réponse à la demande des habitants et de la municipalité de Favières, la DGAC\* a étudié la possibilité de déplacer la trajectoire vers l'est pour éviter le bourg qui était fortement impacté par le projet. La mobilisation de la communauté de Favières a porté ses fruits avec une révision du projet incluant un contournement du bourg. La municipalité tient à remercier tous les résidents ainsi que les membres de la commission d'enquête pour leur soutien aux demandes de la population locale, et la DGAC pour avoir pris ces demandes en considération. Le projet doit encore être soumis à la commission consultative de l'environnement d'Orly avant validation définitive.

**Voici la nouvelle trajectoire qui permettrait d'éviter le bourg.**



■ Projet initial

■ Projet modifié

### Du bruit sous surveillance

Dans le cadre de ce projet de descente continue, la DGAC s'est engagée à mettre en place des instruments de mesure pour évaluer l'impact sonore des modifications sur les populations surveillées. L'observatoire du bruit en Île-de-France, Bruitparif, prévoit d'étendre son réseau permanent de surveillance en installant 10 stations de mesure du bruit dans la zone de Seine-et-Marne impactée par ces changements. Favières est parmi les communes éligibles et bénéficiera de l'installation d'appareils de mesure dès l'été. Les données collectées seront accessibles à tous sur le site internet : <http://survol.bruitparif.fr/>

\*DGAC : Direction Générale de l'Aviation Civile



## AUTORISATIONS D'URBANISME



**Demandes préalables de travaux et permis de construire accordés de février à mai 2024.**

### Déclarations préalables de travaux

Domaine des 30 arpents	618 panneaux photovoltaïques
6 rue des farinats	Création de 2 pièces et fenêtres en comble
20 rue d'Hermines	Création d'une piscine
72 rue du maronnier	Pergola ouverte sur façade avant
13 rue du Moulin marchand	Coupe et abattage d'arbres déracinés
49 rue Louis Victor Dortée	Clôture
85 rue Louis Victor Dortée	Installation d'un régénérateur photovoltaïque
4 rue du tilleul argenté	Transformation garage n°2 en chambre
97 rue Louis Victor Dortée	Installation d'un régénérateur photovoltaïque
29 rue des farinats	Remplacement de la clôture existante par soubassement plaques et grillage
6 rue des farinats	Mise en place isolation extérieure
25 rue de la rucherie	Mise en peinture des tuiles toiture. Changement de couleur
6 rue des farinats	Installation 9 panneaux photovoltaïques sur toiture

### Permis de construire

4 rue de bellevue	Nouvelle construction maison individuelle
21bis rue de la rucherie	Modification de la lucarne en façade côté rue et modification des 2 fenêtres du rez de chaussée côté façades ouest

6

## BELLE COURSE POURSUITE AUX LAPINS ET ŒUFS DE PÂQUES

Le 31 mars dernier, c'était l'heure de la chasse aux œufs, un événement attendu et devenu incontournable! À 10h30, c'était le top départ, et que ce soit au cœur du village ou au hameau, la course était lancée. Comme à l'accoutumée, plus de 1000 œufs avaient été soigneusement dissimulés par les membres de la municipalité, qui s'étaient pris au jeu avec enthousiasme. Si la chasse aux œufs testait la vitesse, la chasse aux lapins, débutée dès le 29 mars, mettait plutôt à l'épreuve la perspicacité de nos petits faviérois. Six lapins se cachaient au bourg et au hameau. Grâce à quelques indices bien imaginés, nos petits détectives ont brillamment résolu les énigmes. Félicitations et vivement l'année prochaine pour de nouvelles aventures!



LES LAPINS S'AMUSENT  
INDICES

À PARTIR  
DU 29 MARS

Je m'appelle TOTO et comme l'année dernière je suis caché à quelques mètres d'un pont

Je m'appelle LAVANDINE, comme l'an dernier, je suis cachée près d'un lavoir mais celui-là est plus ancien



## Commémoration du 8 mai 1945

« Il y a 79 ans, à Berlin, la France surmontait « l'étrange défaite » de mai 1940 et l'esprit de collaboration. Le 8 mai 1945, l'Allemagne nazie capitulait, le fracas des armes se taisait en Europe... Nous nous souvenons des hommes et des femmes qui ont refusé d'abandonner la Patrie à ceux qui l'avaient occupée et à ceux qui l'avaient trahie. Résistants, ils s'étaient engagés sans calcul, sans garantie, mais résolus à vivre libre ou à mourir. Il y a 79 ans, la France et l'Europe avaient perdu leur innocence. Et c'est avec la conscience grave du passé que chacun se mit à imaginer les jours heureux. Avant même la fin de la guerre, de nouveaux défis se faisaient jour... De nouvelles ambitions, politique, sociale et économique... De la guerre du 8 mai 1945, nous avons conservé une mémoire. Celle-ci s'est nourrie de l'histoire des combats de la France Libre et de la Résistance comme de celle de la déportation et de la collaboration. Cette mémoire est notre héritage autant qu'une leçon. » *extrait du MESSAGE de Monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de Madame Patricia MIRALLÈS, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.*



### Les drapeaux, c'est pas seulement pour faire beau...

Chaque année, le 8 mai et le 11 novembre, la municipalité organise une cérémonie commémorative officielle. Pendant ces événements, les monuments aux morts du bourg et du hameau, ainsi que la mairie, sont ornés de drapeaux. En dehors de ces dates, plusieurs journées commémoratives sont observées sans cérémonies officielles, mais il est requis de pavoiser les bâtiments publics et les monuments aux morts.



#### Voici la liste des journées commémoratives du second semestre 2024 :

**Dimanche 21 juillet** : Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et hommage aux « justes » de France.

**Mercredi 25 septembre** : journée nationale d'hommage aux Harkis et aux autres membres des formations supplétives.

**Samedi 2 novembre** : journée nationale d'hommage aux morts pour la France et à leurs familles.

**Lundi 11 novembre** : commémoration de la victoire et de la paix, anniversaire de l'armistice de 1918 et hommage à tous les morts pour la France.

**Jedi 5 décembre** : journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

### Le Dimanche 25 août 2024 sera commémoré le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la mort des jeunes fusillés.

Pour cette occasion spéciale, une cérémonie particulière aura lieu en présence de nombreux invités et véhicules militaires. Le début est prévu à 14h et se terminera à 16h au monument aux morts de la D21 à Villeneuve St Denis. À 16h30, la cérémonie se déroulera au Poncelet, dans la commune de Favieres. Nous vous encourageons à venir nombreux assister à cette commémoration en mémoire des jeunes Faviérois tombés pour la France le 25 août 1944.

**+INFOS/** [www.favieres77.fr](http://www.favieres77.fr)



# Une soirée adolescente pétillante

Le samedi 27 avril dernier, les jeunes érudits de Favières furent conviés à une fête mémorable orchestrée par la municipalité, sous l'égide de la commission dédiée à la vie scolaire, à la jeunesse et au sport. Au programme : divertissements, mélodies envoûtantes, maître des platinés, animations et festin. Ils furent encouragés à participer à l'organisation, pour que cette soirée fût la leur. Trois esprits vaillants se portèrent volontaires pour la préparation, où furent décrétés le code vestimentaire «Chic détail choc» voulant dire plus communément élégance insolite, les couleurs des décors en «noir et or», ainsi que les délices liquides et solides. Tous se prêtèrent aux jeux et animations avec joie et bonne humeur. Grâce à leur élan, la soirée eut un réel succès : les jeunes de Favières firent preuve d'enthousiasme, de respect et d'unité, malgré les années qui les séparaient. Aux dires de certains «C'est sûr on recommence l'année prochaine !»



**34 ADOS**  
**DE 11 À 17 ANS RÉUNIS**  
**POUR UNE SOIRÉE LUDIQUE**  
**À LA SALLE DES FÊTES.**



## PORTRAIT

# INÈS PHINERA

## GRAINE DE CHAMPIONNE



## JUDO



Elle réside à Favières et vient de fêter ses 17 ans. Son talent et sa passion sont axés sur le sport, notamment le judo, qu'elle pratique depuis l'âge de 4 ans au club de Sucy-en-Brie (94). À seulement 14 ans, elle a obtenu sa ceinture noire 1er Dan et depuis, le judo est devenu son quotidien. En tant que cadette, elle a participé à des compétitions Label A et Label Excellence, lui permettant de rencontrer des compétitrices de divers pays. Elle a pris part aux championnats Ile de France et France cadette et junior. En 2022, Inès a rejoint le Pôle Espoirs IDF à Brétigny-sur-Orge, représentant l'élite du judo en IDF. En 2024, elle a été recrutée par le club de Pontault Combault (77) et évolue depuis lors dans notre département. Récemment, elle a été sélectionnée pour rejoindre le Pôle France de Bordeaux, tout en restant affiliée à son club de Pontault Combault.

### Nous lui avons posé quelques questions :

#### Inès, pourquoi avoir choisi le judo ?

J'ai choisi le judo pour son dynamisme lors des combats, sachant que je pourrais me battre pour ensuite me défendre. C'était une source de motivation pour moi.

#### Que t'apporte la pratique de ce sport ?

Le judo me confère confiance en moi, discipline, et contribue à mon développement physique et mental. Au fil des ans, ma confiance en moi s'est considérablement renforcée.

#### Quelles leçons tires-tu de la compétition de haut niveau ?

La compétition de haut niveau m'a offert des rencontres inoubliables, un esprit de camaraderie fort, ainsi que des souvenirs marquants avec des personnes auxquelles je resterai liée toute ma vie.

#### Quels ont été les défis que tu as dû affronter ?

J'ai dû relever des défis tels que la pression des compétitions, la gestion des blessures, et l'équilibre entre les études et un entraînement intensif.



Inès continue ses études littéraires en classe de première générale, dans un cadre qui lui permet d'équilibrer son emploi du temps chargé. Les programmes comme le Pôle Espoirs ou le Pôle France lui proposent des horaires flexibles : séances d'entraînement de judo le matin, cours en journée, et séances d'entraînement de judo le soir. Inès relève les défis non seulement en se projetant sur le tatami mais aussi dans l'avenir : un bel exemple pour les jeunes qui voudraient faire du sport de compétition. Sa réputation la précède, et elle peut être pleinement confiante dans son parcours déjà remarquable. Nous lui souhaitons de devenir une championne accomplie.



Inès vient d'obtenir en juin sa ceinture noire 2ème DAN !

WOW!

### UN PALMARÈS TRÈS PROMETTEUR

- 1ère de sa catégorie au championnat de Seine et Marne Cadette.
- 1ère au tournoi international en Belgique
- 3ème au Tournoi Label Excellence à la Roche-sur-Yon
- 3ème au championnat d'Île de France par équipes et 9ème au Championnat de France par équipes .
- Elle a obtenu à plusieurs reprises le titre de championne du Val de Marne.
- Inès a été sélectionnée pour participer à une Européenne Cup en Espagne où elle représentera la France



## LA FORÊT ET LES PRODUITS DE LA FORÊT AU CŒUR D'ENJEUX ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX MAJEURS



La municipalité de Favières ainsi que l'association de sauvegarde du village de Favières-La Route étaient conviés le 13 mai dernier à participer à un atelier d'échanges sur le thème de la forêt. Une étude menée auprès des partenaires des forêts du nord et de l'est de la Seine-et-Marne par l'Office national des forêts et portée par différents acteurs du territoire l'ONF, le département de Seine-et-Marne, Ile-de-France nature, le Centre national de la propriété forestière (CNPF), FIBOIS Ile-de-France, l'union régionale des collectivités forestières d'Ile-de-France (URCOFOR), Seine-et-Marne Environnement et la fédération départementale des chasseurs (FDC).

**L'objectif ? Recueillir la façon dont chacun perçoit et vit la forêt, identifier les problématiques sur lesquelles il y aurait matière à davantage échanger en collectif, commencer à identifier des pistes sur la façon de dialoguer autour de sujets qui peuvent générer des incompréhensions ou des différences de points de vue.**

L'atelier a permis également d'identifier ensemble les enjeux qui se posent plus spécifiquement pour la forêt domaniale d'Armainvilliers, la forêt régionale de Ferrières et les autres espaces forestiers qui les bordent, et de la façon dont les interactions, les relations et le dialogue s'opèrent (ou pourraient s'opérer demain) entre les parties prenantes du territoire.

10

## LA FORÊT DE FERRIÈRES UNE RICHESSE DE BIODIVERSITÉ AUX PORTES DE FAVIÈRES

Lors de cet atelier, les équipes de l'office national des forêts tout comme Ile-de-France nature ont partagé leur passion pour la forêt et mis en avant quelques richesses de la forêt de Ferrières. Composée d'un sol argileux, riche, humifère, les forêts de Seine-et-Marne sont composées à 90% d'arbres feuillus. Les chênes rouvres et pédonculés prédominent largement car ils sont particulièrement aptes à traverser des couches argileuses. Ils sont suivis du frêne et du charme. Les forêts de Seine-et-Marne rendent de précieux services écologiques (baisse des températures nocturnes, formation des sols, cycles des gaz atmosphériques et de l'eau, humidité atmosphérique, ...) à l'image du stockage de carbone dans la biomasse forestière qui représente environ 90 tonnes de carbone par hectare. Ce résultat classe la Seine-et-Marne parmi les 37 départements métropolitains dont le stock de carbone en forêt dépasse 85 t/ha.

### Des sols argileux, humifères et sableux fertiles et propices à des arbres remarquables

Ferrières, une forêt qui a pu fournir 60 chênes destinés à la réfection de la charpente de la toiture de Notre Dame de Paris. Ferrières, une forêt où vous pouvez découvrir en vous promenant ou en randonnée et vous émerveiller au milieu d'une magnifique allée de 96 séquoias géants âgés de plus de 150 ans : une véritable curiosité botanique.

Les séquoias géants de Ferrière ►



Les chauve-souris jouent un rôle écologique essentiel et sont de véritables indicateurs de la bonne santé d'un écosystème.

### Une trame noire

La forêt de Ferrières est également **une trame noire** mise en place pour préserver un réseau écologique propice à la vie nocturne. Les oiseaux et les insectes nocturnes se repèrent et s'orientent en fonction des étoiles ou de la lune. Attirés par les sources lumineuses artificielles, ils perdent leurs repères. Au contraire, d'autres espèces comme les **chauves-souris** fuient la lumière, et ces installations constituent pour elles des barrières quasiment infranchissables qui fragmentent leur habitat. **Les chauves-souris sont très présentes dans la forêt de Ferrière du fait de cette trame noire.**

## LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE CRÉE LA MARQUE RÉGIONALE : « PRODUIT EN ÎLE-DE-FRANCE »

En alimentation, la Région Île-de-France favorise et certifie la traçabilité, la qualité et les circuits courts à travers cette nouvelle marque «Produit en Île-de-France». Sous cette bannière, les producteurs bénéficient d'un rayonnement régional et national.

D'ores et déjà, ce sont plus de 500 producteurs franciliens qui proposent des produits locaux et variés : fruits, légumes, fromages, boissons, moutardes et vinaigres, miels, confitures, liqueurs, épicerie salée et sucrée, produits d'élevage, etc.

Répondre à la demande en produits locaux, une idée qui a du sens à une époque où le consommateur est de plus en plus exigeant sur la provenance des produits qu'il achète et soucieux de limiter leur transport.

+INFOS/ <https://produiteniledefrance.fr/>



Le nouveau site internet [produiteniledefrance.fr](https://produiteniledefrance.fr) permet de présenter la marque mais également de :

- Découvrir tous les produits d'artisans et de petites entreprises portant la marque (il est possible d'effectuer des recherches par types de produits ou par producteurs),
- Acheter une sélection de produits en «click & collect».

Derrière un produit local, il y a des emplois, des savoir-faire, des paysages et une organisation régionale résiliente. N'hésitez pas à consulter les produits locaux proposés à la vente et faire partager cette information au plus grand nombre.

## E nvironnement

### ENCOMBRANTS : TROP, C'EST COMME PAS ASSEZ

**TROP** de déchets laissés aux encombrants,  
c'est **PAS ASSEZ** de déchets déposés en déchetterie

**2 540 tonnes d'encombrants ont été collectées en 2023, c'est TROP!**

Après leur collecte à votre porte, les encombrants **NE VONT PAS EN DÉCHETTERIE**  
Ils sont dirigés vers une unité de stockage de déchets non dangereux où **seuls 10% seront recyclés** (bois, carton, ferraille).

Les **90% restant sont ENFOUIS DANS LE SOL** dans des casiers étanches.



**ALORS FAISONS UN GESTE POUR LA PLANÈTE ET PRIVILÉGIONS LES DÉCHETTERIES**

vos encombrants pourront y être recyclés à hauteur de **75%**.



Enfouissement des encombrants

+INFOS/ [sietom77.com](https://sietom77.com)

## TENNIS DE TABLE

Section tennis de table Saison 2023/2024

Résultats 2<sup>ème</sup> phase ( de février à avril )

### En équipe de 3 joueurs

Favières 1 (en excellence )

Termine 6<sup>ème</sup> avec 5 pts : 0V 5D

Descend en honneur.

Favières 2 (en honneur)

Termine 6<sup>ème</sup> avec 5 pts : 0V 5D

Descend en promotion d'honneur.

En équipe de 4 joueurs : Favières termine 4e avec 9 pts 2V 3D .

Une 2<sup>ème</sup> partie de saison difficile pour les 2 équipes de 3 joueurs.

Des poules très relevées, avec de nouvelles équipes engagées en début de saison avec plusieurs grands classés qui jouent les montées. Dur les défaites, mais agréable de jouer face à ces équipes contre lesquelles on arrive à faire de bons matchs et gagner quelques points. Ceci nous a servi pour nous maintenir en équipe de 4 joueurs en 1<sup>ère</sup> division.

### En coupe départementale

Catégorie 500/699 Favières perd en 1/4 de finale 3 à 2 contre provins

Catégorie 700/899 Favières perd en 1/2 finale 4 à 1 contre rozay en brie.

Catégorie 900/1199 Favières perd en 1/2 finale 3 à 2 contre veneux les sablons.

La saison 2023/2024 est terminée.

Reprise le mardi 3 septembre 2024.

Bonnes vacances à tous

Patrice Tissiev

12

## AU GRÈS DES LOISIRS

L'actualité du semestre de l'association Au Grès des Loisirs en quelques mots...

### De la réflexion de groupe...

- Sortie Escape Game pour nos adhérents-Lecteurs le 16 mars 2024.

### De la créativité...

- Les Scrapounettes sont assidues et ont réalisé de superbes créations.

### Et surtout de la lecture, bien sûr dont voici les nouveautés :

- «Veiller sur elle» de Jean Baptiste Andréa
- «Un enfant sans ombre» de Prof Saul Harel
- «La flamme d'une femme» d'Alex Amit
- «L'infirmière blessée» d'Alex Amit
- «La fille du faiseur de rois» de Philippa Gregory
- «Lady Elisabeth» d'Alison Weir
- «Eteignez tout et la vie s'allume» de Marc Levy
- «Johnny Johnny» de Frédéric Rossignol
- «Lâcher prise» de Dr David R Hawkins
- «Quelqu'un d'autre» de Guillaume Musso

À très vite!

L'équipe de la bibliothèque



## COMITÉ DES FÊTES

Le 23 Mars dernier, nous avons redonné vie à l'une de nos soirées emblématiques : le Loto ! Le dernier datait de 2019, et après les années Covid, de nombreux Faviérois l'attendaient, le réclamaient. Dont acte... Et au regard des réservations et le nombre de participants, cela a été une réussite. Les lots, nombreux et variés, allant des deux téléviseurs à une cafetière, en passant par une tablette numérique, ont trouvé preneur sans difficultés. De même pour les plus jeunes à qui nous avons consacré une partie de la soirée. Indéniablement c'était une belle soirée, même si nous avons manqué de ravitaillement pour les sandwiches. Promis, la prochaine fois, nous ferons mieux.

Vendredi 28 juin, les enfants de l'école des Petits Hiboux de Favières présentaient leur spectacle de fin d'année. Le Comité des Fêtes de Favières était présent à cet évènement majeur de l'année scolaire. Super ambiance, les hot dogs sont partis comme des petits pains... Les fameuses frites de Thierry également. Merci aux parents d'élèves pour les gâteaux !!!

**Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour la Brocante de Favières qui se déroulera le Dimanche 15 septembre.**

Pendant les vacances nous organisons le **grand jeux de l'été** : Une petite photo à réaliser pendant vos vacances avec le flyer du Comité des Fêtes (à télécharger sur notre Facebook et à imprimer). Envoyez-nous vos photos par mail. Remise des prix et exposition des meilleures photos pendant la Brocante. D'ailleurs, nous vous donnons rendez-vous pour notre évènement annuel de rentrée, **la Brocante de Favières**, qui aura lieu le **15 Septembre 2024**. Les inscriptions seront ouvertes dès le **15 aout**. Renseignements au **06 14 67 50 41**.

Le Comité des Fêtes est là pour vous et fonctionne grâce à quelques bénévoles. Si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à venir retrouver notre équipe. Bonne humeur garantie ! Belles et agréables vacances.

L'équipe du Comité des Fêtes de Favières



Tél. 07 68 87 73 05 ou 06 14 67 50 41

13

## DRAG SPEED



### COURSE DE CAISSES À SAVON

Le dimanche 2 juin, malgré une météo peu clémente, la course de Cais-  
ses à savon organisée par l'association DRAG SPEED a attiré encore de  
nombreux spectateurs et participants. Jeunes et moins jeunes se sont  
bien amusés et ont rivalisé d'originalité dans la production de leurs cais-  
ses. Une 2<sup>ème</sup> édition très réussie. Bravo et merci à tous.





## Le sol à Favières : De la marne, de l'argile, de l'eau et du sable

Favières a eu jusque dans les années 1950 de nombreuses activités d'extraction de sablon et de pierres, plutôt du grès à La Route des Grès et de la meulière au bourg.

En effet, l'ensemble du plateau où Favières est située, fut recouvert d'un revêtement concrétionné de meulière et de grès. Au temps quaternaire, un réseau hydrographique très ramifié a créé un nombre importants de rus se jetant dans la Marsange.

**Les sablières.** À Favières, il y avait un nombre impressionnant de sablières (exemple le carrefour D10/D21 de la Sablonnière), de carrières de grès, de meulières ou autres. Les hommes y utilisaient la pioche, la bêche, la masse, la barre à mine et parfois la dynamite. Dès son extraction et son concassage, la pierre était acheminée par des brouettes vers des wagonnets poussés à bras, transvasés dans des tombereaux tirés par des chevaux, jusqu'à destination. Le grès et le sable servaient surtout à la voirie.



**Les meulières.** Autour du bourg de Favières, on exploitait de la meulière pour la construction des maisons. C'était un des métiers les plus malsains du monde, À l'aide de marteaux et de masses, une population ouvrière très pauvre extrayait, dans la poussière, la meulière dans des carrières à ciel ouvert. En 20 ans, la plupart étaient emportés par une phthisie galopante, les rapports médicaux signalent que ces ouvriers buvaient en plus le mauvais vin de la région !

Entre 1890 et 1900, il y eut un recensement obligatoire des carrières de sable, de grès ou de meulières. L'objectif était de régler une taxe et d'avoir une autorisation municipale pour l'ouverture de nouvelles carrières.



### Ouverture et exploitation sont désormais régies par le code de l'environnement

En raison du souci croissant de protection de l'environnement, on assiste à partir de 1970 à la mise en place d'une véritable réglementation en matière d'autorisation d'exploitation des carrières, ce qui n'a pas été sans influencer l'organisation de cette activité. Les grandes lignes de l'évolution des autorisations d'ouverture de carrières peuvent se résumer ainsi :

Jusqu'en 1970, une simple déclaration avec un récépissé de la mairie suffit. Le maire est le seul responsable de l'ouverture des carrières ;

À partir de 1979, une enquête publique est nécessaire pour toute carrière d'une superficie supérieure à 5 hectares ou d'une production annuelle maximale de plus de 150 000 tonnes. La demande d'autorisation comporte une étude d'impact au-dessus de ces seuils, et une notice d'impact dans les autres cas ;

Depuis 1994, les carrières sont des installations classées pour la protection de l'environnement. et de ce fait sont toutes soumises à autorisation préfectorale avec enquête publique.

Cette liste incomplète illustre bien le nombre impressionnant d'exploitations sur la commune. Ainsi furent déclarées : Exploitation de sable à ciel ouvert par Odile André ; Étang d'Hermières ; Exploitation de carrières de meulières au Chêne Goulard près du bourg ; Carrière dans le bois du Pont Blanc, chemin de Lagny ; Domaine d'Armainvilliers, déclaration d'une carrière à la Sablière par le régisseur Emmanuel Marceau ; Chemin de Tournan, carrière de meulières près du presbytère ; Chemin de Bellevue, carrière à ciel ouvert de meulières ; Carrières déclarées par le régisseur du Baron M. Buscot : (dans le bois du Pont Marie, dans le bois de Mandegrès, dans l'étang de la Sessionnière, dans le bois de Mandegrès vers le bouleau, à la Fosse Ricane dans la plaine de Favières (ferme de Puits-Carré)) ; Dans le clos près de la place communale par le régisseur des Rothschild; Au Clos de la Sautrelle; Au Moulin Marchand ; À la Belle Épine ; À la Fosse au Prieur, carrière de pierres calcaires ; À l'Orme de la Potence, chemin de Bellevue ; Au lieu dit Le Beignoir près de Beau Soleil ; À la sablière au chemin de Mandegrès; Au lieu-dit Les Justices près de Tournan ; À la ferme de l'Aunaie ; Au lieu-dit Le Village à Favières ; Au lieu-dit La Butte sur la rive gauche de la Marsange...

Les Conseils Municipaux, dès 1978 refusèrent l'ouverture de nouvelles carrières.

Sources : Internet et documents issus de recherches de M. Guy Lautier.

## Renumérotation des lignes : la ligne 32 de Favières est devenue la ligne 2292

Le réseau de bus en Île-de-France est constitué de près de 1 900 lignes. La numérotation à deux chiffres conduisait à l'existence de nombreuses lignes portant le même numéro nuisant à la compréhension de la part des utilisateurs. Aussi, Île-de-France Mobilités a souhaité améliorer la lisibilité du réseau de bus régional en proposant une nouvelle logique de renumérotation déclinée progressivement.

Ainsi depuis le 22 avril 2024, Les lignes du réseau de bus de Marne-la-Vallée disposent d'un indicatif à 4 chiffres commençant par « 22 » en référence à leur secteur et à leur sous-secteur d'appartenance. Vous retrouverez plus d'informations sur le site internet d'Île-de-France Mobilités :

<https://idf-mobilites.fr/nouvelle-numerotation-bus>

## BlaBlaCar Daily l'application indispensable du covoiturage au quotidien

The image contains two promotional posters for BlaBlaCar Daily. The left poster, titled "Île de France Mobilités finance vos covoits' quotidiens", features a woman driving and highlights a "100€ de Prime Covoiturage\*" for both drivers and passengers. The right poster, titled "Comment bien démarrer avec BlaBlaCar Daily", provides a two-step guide: 1. Téléchargez BlaBlaCar Daily (available on App Store and Google Play) and 2. Complétez votre profil (provide travel details for benefits). It also states that drivers can obtain a 100€ Prime Covoiturage\* and passengers can enjoy free trips.

En partenariat avec la communauté de communes du Val Briard, Ile-de-France Mobilité finance vos covoiturages quotidiens. Bénéficiez d'une Prime de 100€ avec BlaBlaCar Daily.

Une prime proposée par l'Etat depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2023 afin d'encourager les conducteurs qui se lancent dans le covoiturage quotidien.

Cette prime est accessible à tout nouveau conducteur(trice), sur BlaBlaCar Daily.

Pour la recevoir, il suffit d'effectuer 10 covoiturages en 3 mois en tant que conducteur\*. Pour cela téléchargez l'application blablacardaily disponible sur Android et apple store.

\* Valable depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2023 sous conditions d'éligibilité.



## Transport à la demande mais aussi descente à la demande !

Depuis le 22 avril 2024 une nouvelle offre de service, SANS RÉSERVATION, permettant de retourner à son domicile en soirée vous est proposée. Atout supplémentaire, les voyageurs pourront être déposés au plus près de leur domicile grâce au service de «DESCENTE À LA DEMANDE» récemment généralisé sur les lignes du réseau de Marne-la-Vallée.

**+INFOS/** <https://tad.iledefrance-mobilites.fr/>

### Depuis la Gare de Lagny-Thorigny-Pomponne

Un TAD sans réservation toutes les 30min de 21h30 à 00h00  
4 communes desservies : Thorigny, Pomponne, Dampmart, Carnetin

### Depuis la Gare de Chessy – Marne-la-Vallée

Un TAD sans réservation toutes les 30min de 21h00 à 23h00  
4 communes desservies : Coupvray, Chalfert, Lesches, Jablines

### Depuis la Gare de Bussy-Saint-Georges

Un TAD sans réservation toutes les 30min de 21h00 à 00h00  
3 communes desservies : Ferrières, Pontcarré, Bussy-Saint-Georges sud

### Depuis la Gare de Val d'Europe

Un TAD sans réservation toutes les 45min de 21h00 à 23h00  
4 communes desservies : Jossigny, Villeneuve le Comte, Villeneuve-Saint-Denis, Favières

# État civil - Agenda



**MAIRIE**  
5-7 rue de la Brie - 77220 FAVIÈRES  
01 64 07 02 07

adresse mail : [contact@favieres77.fr](mailto:contact@favieres77.fr)  
site internet : [www.favieres77.fr](http://www.favieres77.fr)  
VVS : Voisins vigilants et solidaires



## HORAIRES d'ouverture

La mairie est ouverte au public  
lundi, mercredi, jeudi et vendredi :  
de 10h à 12h et 15h à 18h  
La mairie est fermée le mardi



La mairie est ouverte le samedi  
uniquement sur rendez-vous

# Annonce



*Délice by Lucie*  
Pâtissière - cake designeuse

www.delicebylucie.fr  
06.65.19.06.16  
contact@delicebylucie.fr  
Favières 77220

Suivez-nous

Délice by Lucie @delice by lucie

Directeur de publication : Daniel PATU  
Rédactrice en chef : Marie-Christine COQUELET  
Nos remerciements à celles et ceux qui ont contribué  
à ce nouveau numéro  
À noter que l'opposition n'a pas souhaité s'exprimer  
dans ce numéro.

Conception/réalisation : Commission communication  
Impression : ICB imprimerie Chauvat-Bertau  
Pontcarré - 01 64 66 31 49  
Dépôt légal juillet 2024  
Tirage : 600 exemplaires - imprimé sur papier  
IMPRIM'VERT.

PROCHAINE PARUTION : Octobre 2024



## Bienvenue les petits hiboux

- Lya DOUVILLE NOGUEIRA
- Samuel DOUKORE
- Jules CHRETIEN



## Au revoir

- Benjamin GALLE
- Bernard LEDOUX
- Francis BERNAVILLE
- Chantal CHAPPE (épouse OLIVIER)

## AGENDA

**13 juillet** : Fête nationale de Favières

**25 août** : Commémoration jeunes fusillés  
et Lieutenant Robert

### Festivités de rentrée

**14 septembre** :

- Accueil nouveaux arrivants
- Une naissance, un arbre
- Inauguration multisport

**15 septembre** :

Brocante (comité des fêtes)

## C'EST SANS DOUTE INUTILE DE LE RAPPELER..... MAIS CELA NOUS SEMBLE NÉCESSAIRE

Les appareils bruyants, outils de bricolage  
ou de jardinage sont autorisés :

lundi à vendredi : 8h - 12h et 14h - 20h  
samedi : 9h - 12h et 14h - 19h  
dimanche, jour férié : 10h - 12h



**Il est interdit de brûler** tout  
déchet à l'air libre ou à l'aide  
d'incinérateurs individuels.



Le tapage nocturne est **interdit**  
de 22 h à 7 h du matin.

Il est inutile de laisser tourner les moteurs  
à l'arrêt de camions, voitures ou motos  
PLUS QUE nécessaire de jour comme de nuit.

**POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS,  
MERCİ DE RESPECTER CES CONSIGNES.**